Informations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **73 (1928)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tendent à donner au fantassin moins de stabilité qu'à l'artillerie et, par conséquent, qui compliquent le problème de l'établissement d'un plan de feux adapté aux multiples péripéties d'une action.

Pourtant, *il faut* qu'on y aboutisse, faute de quoi on ne tirerait point tout le parti qu'on pourrait de l'armement actuel.

Notre règlement de manœuvres qui date de 1920 et qui est d'ailleurs sur le point de céder la place à un nouveau, ne traite que de façon trop sommaire la question du plan de feux dans sa 2e partie, art. 384 et suivants. Il n'emploie le terme de *plan de feux* qu'au chapitre de la défensive, ce qui laisserait supposer bien à tort que le plan de feux ne doit pas jouer dans une opération offensive.

Certes, il se conçoit plus facilement et sa réalisation en est moins malaisée quand il s'agit d'une situation défensive. Mais puisque le feu est le mode d'action normal de l'infanterie, l'établissement d'un plan de feux dans l'offensive est aussi indispensable que dans la défensive. Le plan de feux doit donc s'adapter non seulement au terrain, ce qui est le cas de toute situation d'attente, mais encore à l'ennemi, dûment reconnu et repéré, aux circonstances et aux moyens qui sont en présence lorsqu'il s'agit de chasser l'ennemi des positions qu'il occupe.

Il sera intéressant de voir comment notre prochain règlement d'infanterie traite cette question primordiale du plan de feux, tant offensif que défensif. Nous y reviendrons au moment de sa publication.

INFORMATIONS

Mutations. — Sur sa demande, et pour raison de santé, le colonel-divisionnaire Dormann a été relevé du commandement de la Ve division, avec remerciements pour les services rendus. Il a été remplacé par le colonel U. Wille, promu colonel-divisionnaire.

Dans l'administration, le colonel C. Buser, chef du Service vétérinaire, a donné sa démission.

A la suite du décès du colonel Bohni, la présidence de la Croix-Rouge suisse s'est trouvée vacante. L'assemblée générale annuelle réunie à Genève, a appelé à cette présidence le colonel Alfred Kohler, à Lausanne.

Société des officiers. — Comme on pouvait s'y attendre, l'assemblée générale de la Société suisse des officiers, à Lugano, a eu un plein

succès, favorisée par un temps idéal. 350 membres de la Société y ont pris part. Les camarades du Tessin et — toute la population luganaise ont rivalisé d'hospitalité et de cordialité.

La veille a eu lieu l'assemblée des délégués. Elle a donné décharge de sa gestion au comité central tessinois, et désigné les membres du nouveau comité central qui siègera à St-Gall, pendant la période triennale de 1928 à 1931 : président, colonel Heitz, à St-Gall ; vice-président, colonel Truniger, à Wil ; secrétaire, major Huber, à St-Gall ; caissier, colonel Schupp, à St-Gall ; membres, colonel Raduner, à Horn, major Grossmann, à Jona, capitaine Staerkle, à Gossau.

L'assemblée a reçu communication des mesures prises pour l'inauguration de deux monuments à Meilen et Maienfeld, à la mémoire du général Wille et du colonel-commandant de corps Sprecher von Bernegg. Elle a chargé le nouveau comité d'étudier les moyens de combattre la propagande anti-militariste, ainsi que le problème de l'aviation. La proposition d'entretenir des relations plus suivies et plus intimes avec la Société fédérale des sous-officiers a été vivement approuvée.

La conférence d'usage a été tenue par le colonel-commandant de corps Wildbolz qui a traité de divers objets d'actualité dans l'armée et, d'une manière générale, des questions actuelles du domaine de la défense nationale.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Lectures d'histoire

La campagne « innocentiste » en Allemagne et le traité de Versailles, par le Dr Richard Grelling. Traduit de l'allemand par Louis Moreau attaché au Ministère des affaires étrangères. In-16 de 319 p. Avec deux autographes hors texte. Publication de la Société de l'histoire de la guerre. Paris 1925. Alfred Costes, éditeur. Prix : 8 fr. (français).

Comment la Wilhelmstrasse écrivait l'histoire pendant la guerre, par le Dr Richard Grelling. Publication de la Société de l'histoire de la guerre. In-16 de 275 p. Paris 1928. Alfred Costes, éditeur.

Der Krieg, Politische Monatsschrifft. Herausgeber : Dr. Heinrich Kamer. E. Laubsche Verlagsbuchhandlung. Berlin W. 30.

Les origines de la guerre et la politique extérieure de l'Allemagne au début du XXe siècle, par Edmond Vermeil, professeur à l'Université de Strasbourg. *Europe nouvelle*, livraisons des 17 avril 1926, 31 décembre 1927 et 14 avril 1928. Paris, 53 rue de Châteaudun. Prix de l'abonnement anuuel, 25 fr. (suisses).